

# Devenez praticien du couple

Cours en visioconférence • Code : CVTC

## Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de la dynamique du lien dans les couples pour les accompagner dans la restauration d'un lien satisfaisant
- Repérer les symptômes inhérents à la vie de couple et leurs origines pour concourir à leur résolution
- Développer des connaissances théoriques solides sur l'ensemble des concepts liés à l'approche du couple
- Acquérir un positionnement professionnel cohérent face aux patients

## Destinataires :

Cette formation vous fournira les clés théoriques, dont une large partie se réfèrent à l'approche psychanalytique du couple, afin que vous puissiez soutenir et accompagner les couples. De même, vos connaissances vous permettront d'acquérir une lecture analytique ajustée lors de vos consultations. À termes, vous serez capable d'incarner un positionnement de praticien cohérent et une identité professionnelle congruente avec les besoins spécifiques des couples.

Durant l'ensemble du cursus, vous disposerez d'un cadre contenant et sécurisant puisque le groupe d'apprenant reste identique durant tout le cycle. Et, tout au long du parcours, vous serez supervisé par le même professeur (qui est psychologue clinicien, thérapeute de couple et doctorant sur les questions du couple au sein du laboratoire Sorbonne-Paris-Nord).

Enfin, vous aurez l'occasion d'être véritablement acteur de votre projet grâce à des temps d'élaborations en groupe et grâce à la création d'un cours dossier que vous réaliserez sous la direction de votre professeur. Ce dossier, individuel, concernera une thématique précise, sélectionnée par vos soins, en lien avec l'objet de cette formation (par exemple : « quels sont les conséquences sur la vie du couple contemporain des sites de rencontre »).

**Attestation :** Pour obtenir votre certificat de « Praticien du couple » vous devrez valider l'Examen de fin de formation.

**Destinataires :** Notions ou intérêt pour la psychanalyse ou/et la psychologie.

**Prérequis :** Baccalauréat

## Modalités de formation :

Cette formation aura lieu en visioconférence

- ⌚ 18h à 21h (10 sessions)
- ⌚ 18h à 20h (5 sessions)
- 📅 Du 14 mai 2025 au 15 octobre 2025

40 heures réparties sur 15 journées de formation.

Voir le planning au dos →

## Tarif du cursus :

Au comptant : **1 470,00€ TTC**

En 5 mensualités : **5 x 294,00€ TTC**

En convention : **1 900,00€ HT\***

\*Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement



Vous avez une question ?  
Vous souhaitez des informations ?  
Appelez **Magalie**  
au **01 44 34 23 28**

Retrouvez toutes nos formations sur notre site :  
**www.cnpng-formation.com**

## CNPNG FORMATION

• Établissement d'enseignement Supérieur Privé enregistré auprès de l'Académie de Versailles sous le N° 0952166N

• N° de déclaration d'activité de formation :  
11 75 54354 75





Formation dispensée par  
**Mathilde ESPEILLAC**

- Psychologue clinicienne interculturelle en libéral
- Thérapeute de couple et thérapeute familiale, accompagnement à la parentalité
- Formatrice-conférencière et consultante en sciences humaines
- CAFDESienne

### PLANNING SESSION 2025

15 JOURS / 40h - En visioconférence

La date avec cette couleur est d'une durée de 2 heures  
(de 18h à 20h) au lieu de 3h de 18h à 21h

|                  |           |    |           |           |
|------------------|-----------|----|-----------|-----------|
| <b>Mai</b>       | 14        | 21 |           |           |
| <b>Juin</b>      | <b>04</b> | 11 | 18        |           |
| <b>Juillet</b>   | <b>02</b> | 09 | 16        | <b>23</b> |
| <b>Septembre</b> | 03        | 10 | <b>17</b> |           |
| <b>Octobre</b>   | 01        | 08 | <b>15</b> |           |



**Flashez-moi !  
Téléchargez-moi !**

Scannez ce QR Code pour  
retrouver cette fiche dans  
votre téléphone

# Devenez praticien du couple

Cours en visioconférence • Code : CVTC

## PROGRAMME :

### Module 1 : Approche psychanalytique : de la rencontre de soi vers l'autre

1. Les concepts de base de la construction psychique ; le lien avec l'enfance
2. Développements affectif, social, intellectuel et la construction de la sexualité
3. Les blessures et traumatismes de l'enfance
4. Les différentes formes d'attachement et leurs impacts sur les relations de couple
5. Les besoins fondamentaux de chaque individu : Pyramide de Maslow appliquée aux relations, la sécurité émotionnelle et la confiance

### Module 2 : Approche théorique et sociologique du couple

1. Définition du couple
2. Les couples pluriels : Polyamour et relations ouvertes
3. La parentalité et la pluri-parentalité
4. Les différents profils amoureux
5. Les différentes phases de la vie du couple : de la lune de miel à la séparation

### Module 3 : Principes de base d'une relation

1. La communication efficace
2. Chacun sa vision : perception et interprétation des actions de l'autre ; attentes et déceptions
3. Différence entre émotions et sentiments : les émotions, le sentiment d'amour
4. La notion de responsabilité individuelle et collective dans la relation
5. Les clés pour réussir le couple

### Module 4 : Comprendre les difficultés dans le couple

1. Le triangle de Karpman et dépendance affective
2. Séparation : causes et impacts émotionnels
3. Crise et dispute : technique de résolution de conflit
4. Les violences conjugales : prévention et intervention
5. Sexualité : infidélité, place du désir, impuissance
6. Le couple et la famille : la place de chacun

### Module 5 : Technique de la thérapie de couple

1. L'accompagnement
2. Technique d'analyse de la demande : la relation, l'analyse de la demande, à propos du
3. Problème, à propos de la solution
4. Approche clinique et autres méthodes thérapeutiques : transfert et contre-transfert
5. Techniques professionnelles : Écoute, observation, interprétation, reformulation
6. Règles déontologiques : confidentialité, neutralité et limites professionnelles

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Devenir Praticien du couple

Cours en visioconférence • Code : CVTC

Participant

Mlle     Mme     M.    Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Entreprise

### Responsable formation

Mlle     Mme     M.    Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Raison sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Fax : \_\_\_\_\_ N° de SIRET : \_\_\_\_\_

Formation

| Titres - Cours oraux   | Dates                                | Financement personnel                |  | Entreprise ou organisme HT           |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
|  |                                      | Au comptant                          | En X mensualités                       |                                      |
| <input type="checkbox"/> Devenir Praticien du couple [CVTC]<br>Mme Espeillac | Du 14 mai 2025<br>au 15 octobre 2025 | <input type="checkbox"/> 1 470 € TTC | <input type="checkbox"/> 5 x 294 € TTC | <input type="checkbox"/> 1 900 € HT* |
|  | Total :                              | ..... € TTC                          | ..... € TTC                            | ..... € HT*                          |

→ Cocher la formation désirée

\*Assujéti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

### RÈGLEMENT à titre personnel

- Ci-joint la somme de : ..... € Par :     Chèque (à l'ordre de CNPG Conseil RH)     Espèces     Virement  
 Paiement par prélèvement bancaire avec notre partenaire BRED Espace  
 Paiement par carte bancaire via notre site [www.cnpg-formation.com](http://www.cnpg-formation.com)

**Chèque ou virement** : Possibilité de paiement en 5 mensualités

**(X mensualités : 1 paiement à l'inscription et les autres les mois suivants)**

### RÈGLEMENT professionnel (en convention)

Le règlement sera effectué par  un OPCO, soit : ..... € + TVA ou  mon entreprise, soit : ..... € + TVA

**J'autorise l'enregistrement et la rediffusion du cours aux membres de ma promotion** (voir condition droit à l'image au verso)

Pour toute inscription ferme, nous retourner **le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné du règlement (et CV à [contact@cnpgconseil.com](mailto:contact@cnpgconseil.com))**. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'assorties de leur règlement complet (choisir la formule de paiement).

En cas d'abandon ou de désistement 2 semaines avant le début des cours, le montant total de la formation reste dû.

### FACTURATION

Etablissement à facturer si différent : \_\_\_\_\_

Cachet, signature de l'entreprise et date

Signature et date du participant

Transmettez votre document à l'adresse postale ci-dessous ↓

**CNPG FORMATION 48 rue de Marseille - 60590 FLAVACOURT**

[www.cnpg-formation.com](http://www.cnpg-formation.com)

Je soussigné(e)

Madame  Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Société (éventuelle) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Veillez cocher la mention d'acceptation :

J'autorise à titre gratuit : CNPG FORMATION – 26-28 rue de Londres – 75009 PARIS à transmettre la rediffusion du cours dont je suis inscrit pour un usage de replay pédagogique et pour une durée limitée à 8 jours, aux élèves de la même promotion.

Je m'engage à ne jamais conserver sous toutes ses formes (images, vidéos ou bandes sonores) ces enregistrements de cours, et exclue toutes diffusions auprès de prospects, clients ou autre tiers, à des fins ou non d'usages commerciaux\*.

CNPG Formation s'engage à ne pas conserver et/ou exploiter votre image et voix à des fins ou non d'usages commerciaux\*.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

\*Sous peine de l'article 226-1 et 226-8 du Code pénal qui prévoit la possibilité d'un an d'emprisonnement et une peine d'amende pouvant atteindre 45.000,00 euros.

Fait à :

Cachet (éventuel)

Le :

**Signature et mention « Lu et approuvé »**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

### Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non-admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

## DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.

En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/ diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Les prix sont nets, le CNPG Formation n'étant pas assujettie à la TVA pour ses activités de formation. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire :

### • Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

### • Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

### • Par un OPCA

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

**Conditions de règlement :** à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de :

CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 - Guichet 00382 - N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003

8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

## CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

### Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

En cas de pandémie, épidémie, catastrophe naturelle ou grève, nos cours oraux peuvent être amenés à un report ou éventuellement être animés en visioconférences.

### Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

### Formations inter courtes

- 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

### Formations inter longues

- 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

## DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.

## DROIT A L'IMAGE ET A LA VOIX

Dans une démarche de qualité et de rediffusion, vous autorisez à titre gratuit, le CNPG FORMATION à transmettre la rediffusion du cours dont vous participez pour un usage de replay pédagogique et pour une durée limitée à 8 jours, aux élèves de la même promotion.

Vous vous engagez à ne jamais conserver sous toutes ses formes (images, vidéos ou bandes sonores) ces enregistrements de cours, et excluez toutes diffusions auprès de prospects, clients ou autre tiers, à des fins ou non d'usages commerciaux\*.

CNPG Formation s'engage à ne pas conserver et/ou exploiter votre image et voix à des fins ou non d'usages commerciaux\*.

\*Sous peine de l'article 226-1 et 226-8 du Code pénal qui prévoit la possibilité d'un an d'emprisonnement et une peine d'amende pouvant atteindre 45.000,00 euros.